

Site WEB: www.famillesrurales-argonay.fr

Email: info@famillesrurales-argonay.fr

Recensement 2019-2020

Le baby-sitting est un service permettant aux parents de disposer de jeunes pour garder leur(s) enfants(s) à domicile, pendant quelques heures ou une soirée.

L'association Familles Rurales n'a qu'un rôle d'intermédiaire entre le (la) baby-sitter et les parents :

*recensement des baby-sitters disponibles, mise à jour de la liste.

*transmission des informations aux parents.

Elle décline toute responsabilité quant à la garde elle-même.

Conditions pour être baby-sitter :

* **être résident à Argonay**

*avoir au moins 16 ans, et l'autorisation des parents jusqu'à la majorité,

*aimer s'occuper des enfants et s'engager à faire face à toute situation résultant de la garde d'enfants la nuit en l'absence de leurs parents.

***adhésion de la famille à l'AFR obligatoire** pour être inscrit sur la liste qui sera diffusée sur la commune. (Carte d'adhésion annuelle au prix de 22€)

* **joindre une autorisation parentale pour les mineurs.**

Vous êtes intéressé(e)... Renvoyez le coupon ci-dessous pour **le 20 novembre 2019 dernier délai** pour figurer sur la prochaine mise à jour à :

Madame Martine FRANCOIS, 53, impasse de l'Adret -74370 ARGONAY

Ou par courriel : ma.francois@orange.fr

Renseignements : 04 50 27 30 12

Réunion d'information avec les jeunes qui seront recensés :

Mercredi 27 novembre 2019 à 18h30, salle de réunion, au centre culturel La Ferme

RECENSEMENT BABY-SITTING

Votre numéro de carte AFR 2019/2020(famille):

Nom, Prénom : né(e) le :

Adresse : téléphone :

courriel :

Mon temps disponible pour garder un enfant, le soir après 18 heures (cocher les cases correspondantes) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Période Scolaire							
Pendant les vacances							

Observations et expériences :

.....